



## Section de Normandie Randonnées Voyages Loisirs



**FLANER ET CONNAITRE**

**ROUTES DU MONDE - ATC DE NORMANDIE**

**LE JEUDI 28 Mars 2019**

**FECAMP / BOLBEC**

Avec notre 1<sup>ère</sup> sortie 2019, nous allons tester le covoiturage...

En fonction de votre lieu d'habitation et de nos volontaires conducteurs, nous vous fixerons un lieu de rendez-vous pour vous acheminer vers Fécamp le matin.

**Le rendez-vous est fixé à 9h45 devant le musée des pêcheries à Fécamp.**

**10h** - Visite guidée du musée des pêcheries (durée 1h30) qui abrite l'ensemble des collections municipales. La visite commence par le vertigineux belvédère qui offre une vue imprenable sur la ville et le port. En descendant, vous découvrirez l'aventure des pêcheurs fécampois qui partaient pour de longs mois pêcher la morue dans les eaux glaciales de Terre-Neuve. En poursuivant, vous pourrez admirer les riches collections de Beaux-arts, et les collections régionales d'armoires, costumes et bijoux normands. Enfin, l'étonnante collection sur l'Enfance réunie par le Dr Dufour, ne manquera pas de vous émouvoir.

**12h 15 - Déjeuner normand dans un restaurant fécampois**

Au menu :

- Tourte normande au camembert
- Ballottine de volaille et ses légumes, crème au cidre
- Soufflé normand aux pommes flambées au calvados

¼ vin, eau, café ou thé

Après le repas, nous reprendrons les voitures pour nous rendre à Bolbec.

**15h30- Visite de l'Atelier Musée du textile**

Nous irons dans les locaux de l'ancienne usine Desgenétais. Là, un petit groupe de passionnés, autrefois salariés de cette industrie, ont recréé toute la chaîne de fabrication. Ils vous guideront et vous conteront l'histoire de la transformation du coton.

---

**Prix Forfaitaire 56 € par personne**

Ce prix comprend l'ensemble des prestations proposées

Pour les non adhérents à l'ATC, prévoir un supplément de 4€ par personne pour adhésion temporaire

---

**Inscription**

Retourner le bulletin ci-joint dûment complété avec :

- Un chèque de 30€ par personne (34 € pour les non adhérents) pour l'acompte qui sera prélevé à l'inscription
- Un chèque de 26 € par personne pour le solde qui sera prélevé le 29 mars.

Ces chèques seront à libeller à l'ordre de l'ATC et joints à l'**inscription** qui sera à renvoyer pour le **18 Janvier 2019 au plus tard** à :

Jeanne-Marie Michel - 29 rue de l'école - 76190 ECALLES ALIX  
Tél. : 02 35 95 22 76 Port. : 06.13.96.45.52

ATC-Routes du Monde, 9 Rue du Château Landon -75010 - Paris  
- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie : 01.58.20.51.24 – Courriel : [atc-siege@atc-routesdumonde.com](mailto:atc-siege@atc-routesdumonde.com)  
Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du  
Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports  
SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352